



# LES BREVES

JUILLET 2013

Tél mairie : 03 85 31 51 27

Mail : [mairie-laiz@wanadoo.fr](mailto:mairie-laiz@wanadoo.fr)

Site internet : <http://mairie.laiz.free.fr>

Les travaux de la nouvelle bibliothèque ont débuté. Les plans et l'emplacement ont été discutés avec l'ensemble des membres de la bibliothèque et de la mairie. Nous espérons qu'elle sera opérationnelle début 2014. Nous vous rappelons que ce service est gratuit, et accessible à tous.



L'ambrosie sévit toujours au cœur de nos villages et de nos campagnes. Vous devez l'arracher (méthode la plus efficace), la faucher ou la broyer et, en dernier, utiliser le désherbage chimique. Mr Fayolle Jean-Marc, désigné par le maire est votre référent communal. Il répond à vos interrogations et vous conseille.

Le ramassage de vos ordures avec les poubelles pucées est reporté au 1<sup>er</sup> Octobre. Retardataires : pensez à faire « pucer » vos poubelles durant l'été auprès du SMIDOM de St Didier sur Chalaronne. Numéro vert 0 800 330 180.

Dès la rentrée 2013, notre commune ainsi que toutes celles du canton, en partenariat avec la communauté de communes, a choisi de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à l'école primaire. Cette réforme vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus efficace.

Monsieur Choplin, directeur de l'école depuis plusieurs années fait valoir ses droits à la retraite. Après toutes ces années de travail, nous lui souhaitons une retraite active et agréable. A la rentrée, il sera remplacé par Mme Roiron Cécile.

La « Marche Gourmande » aura lieu le Dimanche 8 Septembre sur les communes de Laiz et Pont de Veyle. Un parcours d'environ 10 kms, ponctué d'étapes gourmandes, vous sera proposé. Vous pourrez acheter votre carte à l'office du tourisme dès le début du mois d'Août. Réservation à l'avance obligatoire. Venez nombreux découvrir notre patrimoine local.



Afin de préserver notre nouveau parvis de l'église, un portail de service a été ouvert en bas du cimetière, côté Est. Il permet de faciliter l'accès aux entreprises intervenant dans le cimetière.

### Calendrier des manifestations 2<sup>ème</sup> Semestre

Samedi 28 Septembre	Concours du Pétanque Club (Place du village)
Vendredi 18 Octobre	Assemblée Générale du Pétanque Club (Mairie)
Samedi 19 et Dimanche 20 Octobre	Vente de tartes par le Sou des écoles (Cantine)
Dimanche 20 Octobre	Vente Saucisson Beaujolais par les Sapeurs-Pompier (Cantine)
Mardi 22 Octobre	Concours de belote du Club Amitié Laizienne (Salle des fêtes)
Lundi 11 Novembre	Commémoration Armistice de la guerre 1914/1918
Samedi 23 Novembre	Repas dansant de la Société de Chasse (Salle des fêtes)
Dimanche 1 <sup>er</sup> Décembre	Repas des Anciens offert par le CCAS (Salle des fêtes)
Samedi 7 Décembre	Vente de sapins organisé par le Sou des écoles
Samedi 7 Décembre	Sortie Marché de Noël du Comité des Fêtes
Vendredi 20 Décembre	Marché de Noël et vente d'huîtres par le Sou des Ecoles (Salle des fêtes)

### NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, ou taille-haies à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 10h00 à 12h et 15h à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du Plan National Canicule est déclenché depuis le 1<sup>er</sup> Juin. Cette veille saisonnière sera automatiquement désactivée le **31 août**, sauf si des conditions météorologiques particulières justifiaient son maintien. Une plate-forme téléphonique donnant des conseils de prévention ainsi que des informations sur les zones géographiques concernées par une vague de chaleur est accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe). En cas de besoin, contacter les numéros d'urgence : soit le 15 (Samu), le 18 (Pompier) ou le 112 (numéro d'urgence unique européen). Les personnes seules et isolées peuvent s'inscrire en mairie pour être contactées en cas de canicule.



Samedi 29 Juin a eu lieu la Fête du village organisée à la salle des fêtes en raison du mauvais temps. Malgré le nombre de participants en baisse, les animations, orchestre de rue, maquillage, jeux et le feu d'artifice ont ravi le public. L'équipe reste souriante, dimanche matin pour le rangement, sous un soleil éclatant !!.